



## Centenaire de notre fondateur

Le 15 mars 2026, nous avons fait parvenir à M. Robert Auclair, président fondateur de l'Association, nos bons vœux à l'occasion de son centième anniversaire de naissance. Toutes et tous les membres de l'Asulf et son conseil d'administration se sont joints à sa parenté immédiate pour lui souhaiter un bon anniversaire et surtout un mémorable centenaire.

Le président par intérim,

*André Breton*

## Historique

Le mot « historique » fait facilement la une et les manchettes, comme les réceptions, les remises de médailles, les victoires et les défaites dans le domaine du sport, les tirages du domaine de l'édition. Tout devient historique en un tournemain. Ainsi, la 21<sup>e</sup> soirée-bénéfice Avant-première, de l'International de l'auto est-elle qualifiée de « soirée historique pour la mobilité » (*Le Journal de Québec*, 5 mars, p. 16). Le mot est tout à fait français. Il désigne ce qui est relatif à l'histoire, qui appartient à l'histoire ou qui est resté célèbre. Telle est l'énumération proposée par François D'Apollonia (*Le Petit Dictionnaire des québécoisismes* ; 2010). Il propose les équivalents « inégalé » et « sans précédent ». L'Académie française publie une remarque semblable (*Dire, ne pas dire* ; 2025). Il y a aussi le mot « remarquable », mais le panache « historique » en fait une vedette !

## « Appuyer » et non *supporter*

Dans un de ses messages publicitaires diffusés en février, Bell Canada déclare **supporter** l'équipe olympique canadienne. Cette dernière est-elle si mauvaise qu'on doit se sentir obligé de l'endurer ? Ne devrait-on pas plutôt la **soutenir**, l'**appuyer**, l'**encourager** ?

Puisqu'il y a tant de synonymes corrects, pourquoi choisir un mot inapproprié ?

*Jacques Sormany*, membre de l'Asulf

## Courriel

Le 7 mars dernier, *Le Soleil* apprend à ses lecteurs que le mot **courriel** marque ses trente ans d'utilisation. De fait, *L'Expression juste*, le bulletin de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf), daté de décembre 1996, reproduit une fiche signée par Mme Michèle Lenoble-Pinson et donne février-mars de cette année-là comme date d'apparition du néologisme en Belgique. Cependant, selon le professeur Jean Pruvost, le mot-valise serait né ici au Québec en 1990 (*La Story de la langue française*, 2020). *Le Petit Robert* lui donne la même année de naissance. Le mot a fait l'objet d'un avis de recommandation de l'OQLF en 1997 et l'Académie française l'a approuvé en 2003. M. Pruvost note, c'était sans doute avant 2020, que le mot semblait prendre l'avantage sur son concurrent anglais *mail*.



Le secrétaire général  
Gaston Bernier

## ÉDITORIAL :

## « Gros vendeur » ! Un cas d'anglicisme furtif



Le journaliste Martin Lavoie du *Journal de Québec* écrit « ... le gros vendeur de l'entreprise demeure la remorque Hook-Lift » (10-11 janvier, p. 29). Il n'est pas question de grosse vendeuse. Heureusement ! Même si l'expression avait pu servir à sensibiliser les locuteurs à l'anglicisme furtif. Car le mot est bel et bien français. Il désigne toujours une personne ou une entreprise qui vend, mais non le produit vendu ou acheté. Cela vaut pour le français. Mais les Québécois et les francophones canadiens doivent tenir compte de l'influence de l'anglais et du double sens que prend le mot anglais *seller* en Amérique : la personne qui vend, d'une part, et le produit qu'elle vend, d'autre part. Dès lors, ne peut-on pas supposer que la remorque est le véhicule le plus vendu par Cam-Concept et le plus populaire ?

## Intervention réussie

Les Éditions Jonglez m'ont attribué le changement de nom de leur collection de guides touristiques, car ils ont pris la décision de remplacer le titre *Soul of...* par l'appellation *L'autre guide...* à la suite de mon intervention. J'en suis très fier. Toutefois, ce changement est plutôt dû à mon soutien au commentaire plus étoffé de M. Gaston Bernier, ce qui démontre que cela vaut la peine d'appuyer l'intervention d'un autre membre de l'Asulf. La quantité de commentaires dans le même sens a parfois un bon effet. Continuons à nous soutenir dans nos interventions. Parfois, ça marche !

*Pierre Rivard*



Voici le message de M. Bernier cité par M. Rivard et daté du 16 octobre 2020 :

Objet : *Encore une petite trahison française*

À : [infos@editionsjonglez.com](mailto:infos@editionsjonglez.com)

Madame, Monsieur,

*Je vois sur votre site web que vous avez une collection de guides touristiques nommée Soul of... (de Barcelone, de Tokyo, de Los Angeles, etc.). Je ne peux pas féliciter la maison d'édition. C'est une petite lâcheté et même une trahison à l'égard des francophiles et francophones de la planète. J'espère quand même que le choix d'une appellation anglaise rapportera beaucoup d'euros à votre entreprise de la part des anglophiles. Mais je n'y serai pour rien. Il y a pourtant des mots français : atmosphère, impressions, esprit, frissons, coups de cœur... et je ne suis pas un publicitaire.*

*Gaston Bernier, Québec*

## Impropiété du mot « biais »

Les titreur du *Soleil* semblent parfois plus sensibles aux anglicismes que leurs collègues journalistes. Mme Mylène Moisan reproduit fidèlement une tournure de la juge Marie-Josée Hogue : « [...] opinions teintées par des biais inconscients [...] » (*Le Soleil*, 11 mars, 6 h 06). Elle ne signale pas l'impropiété, par des guillemets ou par un [sic]. Pour sa part, le titreur a eu la sagesse de la guillemeter (Les « biais inconscients » [...]). Cela contribue à sensibiliser les lecteurs à l'anglicisme *biais*. M. Guy Bertrand propose des équivalents en français : préjugé, idée préconçue, parti pris. On n'empêchera pas un locuteur d'employer un anglicisme, mais il est souhaitable de proposer des équivalents français lorsque cela est possible.

# Faut-il dire réduire au minimum ou réduire au maximum ?

Logiquement, je serais porté à opter pour le minimum... Heureusement, malgré l'antonymie apparente, tout le monde comprend la même chose !

*Jacques Sormany*

Voici la réponse tirée du site Internet de la Vitrine linguistique :

## **Au minimum ou au maximum après un verbe exprimant une diminution**

*Même si ces deux adverbes sont opposés par le sens, on peut se demander lequel des deux convient le mieux après un verbe exprimant une idée de diminution (comme diminuer, réduire, etc.).*

*Certains ouvrages déconseillent l'emploi d'au maximum et privilégient au minimum dans ce contexte ; mais d'autres, au contraire, soutiennent qu'au maximum est plus logique et plus clair.*

*En fait, l'expression au maximum met l'accent sur l'action (donc sur la diminution), alors qu'au minimum met l'accent sur le résultat de cette action. Les deux sont donc correctes lorsqu'il y a une idée de diminution.*

*Dans la langue soignée, cependant, il vaut peut-être mieux employer au minimum.*

- *S'il retourne aux études, Xavier devra diminuer ses dépenses **au maximum**. (accent mis sur l'action de diminuer)*
- *Marlène a restreint sa consommation d'alcool **au minimum** depuis quelques semaines. (accent mis sur le résultat de la restriction)*

*De cette façon, les possibilités d'échec seront réduites au minimum. (langue soignée)*

Source : [Vitrine linguistique](#)

## Tournures : Dans le cadre de...

Concernant la tournure « dans le cadre de... », le *Multidictionnaire* indique ce qui suit. Au sens de « à l'occasion de », l'emploi de la locution est critiqué par certains auteurs, mais il est [...] passé dans l'usage. Si le *Multi* était un usuel comme le sont *Le Robert* ou le *Larousse*, la constatation serait acceptable, mais il est aussi un dictionnaire correctif où l'on signale 1100 formes fautives et 900 mots anglais que les écrivains francophones pourraient et devraient contourner. Il serait normal qu'on y trouve une note du genre : « Dans le cadre de – Dans les limites de, à l'intérieur de, à l'occasion de. Expression déconseillée. On peut tourner autrement. » (*Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés... / Jean Girodet*). Voici le passage à la source du billet : « ... arrêtés à Minneapolis dans le cadre d'une opération... » (*Le Devoir* : « Courrier du soir », 1<sup>er</sup> février, 19 h 05).

## Peut-on déployer un militaire ?

Peut-on écrire : un jeune artilleur perd la vie lors de son premier **déploiement** ? C'est ce que *Le Journal de Québec* (2 février, p. 14) a écrit. La première phrase de l'article se déroule d'une manière identique : « Lors de son premier déploiement... ». Or, selon M. Guy Bertrand, ex-conseiller linguistique de Radio-Canada, on ne pourrait pas déployer une seule personne. De fait, question de langue, on ne peut déployer un médecin quelque part, mais on pourrait y déployer une équipe. Il précise en écrivant : « déployer, c'est envoyer un groupe de personnes pour couvrir un territoire donné. Par exemple, une armée peut déployer des troupes en territoire ennemi, on peut déployer des médecins [...]. On ne peut pas déployer une seule personne » (*Le français au micro* ; 2025).

### Conseil d'administration

Président intérimaire André Breton  
Vice-président intérimaire Jean Auclair  
Trésorier Robert MacKay  
Secrétaire Warou Igor Anate  
Administrateurs Jean-Guy Lavigne  
Henri Rallon  
Administratrices Diane Lambert-Tesolin  
Louise-L. Larivière  
Francine Morency  
Sophie Tremblay

### Secrétaire général

Gaston Bernier

### Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée ;  
tirage de l'imprimé selon les besoins  
Périodicité : quatre fois l'an

**Asulf** 5000, boul. des Gradins, bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél.: 581 777-9588  
[asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
[www.asulf.org](http://www.asulf.org)

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

### Équipe de rédaction, n°105, mars 2026

Rédaction : Gaston Bernier  
André Breton  
Jean-Guy Lavigne  
Pierre Rivard  
Jacques Sormany

Révision : Yvon Delisle  
Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

propose notamment une rubrique portant sur l'emploi du nom personne en rédaction épïcène. On peut y lire :

*Même si l'emploi du nom personne comme désignation neutre peut être utile en rédaction épïcène, on doit veiller à ne pas en abuser. Il est d'ailleurs préférable de ne pas y apposer un autre nom contenant l'idée de « personne » : par exemple, on écrira la clientèle ou les clientes et les clients plutôt que les personnes clientes.*

*L'OQLF a publié un nouvel article à ce sujet dans la Vitrine linguistique. Vous y trouverez des conseils pour employer à bon escient cette appellation à genre grammatical fixe.*

L'infolettre traite d'autres sujets. La consulter [ici](#).

Dans une chronique parue dans *La Presse* du 18 janvier 2026, le journaliste Sylvain Sarrazin a dressé la genèse du néologisme « écervelage », voué à remplacer, ou à tout le moins à concurrencer, l'anglicisme *brainrot*. « Écervelage » est défini par l'Office québécois de la langue française comme étant l'altération de certaines facultés cognitives qui résulterait d'une surconsommation de contenu en ligne perçu comme étant insignifiant ou dépourvu de valeur intellectuelle.

Source : [La Presse](#)

L'OQLF ajoute : l'écervelage se manifesterait notamment par une sensation de brouillard cérébral (perte de vivacité d'esprit ou de sens critique, diminution de l'attention, de la concentration et de la mémoire, etc.).

Outre la consommation excessive de contenu écervelant, l'écervelage est parfois associé à la dépendance aux écrans ou à des comportements comme le défilement morbide.

Source : [Vitrine linguistique](#)

## Renouvellements et adhésions



Merci...

... pour la confiance qu'en tant que membres vous témoignez à la direction de l'Asulf. Déjà, en ce début d'année, plus de 40 % du membrariat a renouvelé son adhésion.

Aux autres, sachez que votre appui est nécessaire à la poursuite de la mission de notre organisme qui travaille à l'amélioration de la qualité de la langue publique, c'est-à-dire celle du législateur, de l'Administration, des médias, des entreprises, des associations et des publicitaires.

Si vous n'avez pas à portée de main le formulaire de renouvellement qui vous est parvenu en janvier, le paiement peut s'effectuer de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- **paiement par l'onglet « Adhésion » de notre site Internet : [asulf.org](http://asulf.org)**
- **virement entre membres Desjardins (gratuit) au compte 815-20465-1333145**
- **PayPal, au courriel [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)**
- **virement Interac, au courriel [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net) (des frais de 1 \$ peuvent s'appliquer) ; question secrète suggérée, le prénom du président fondateur : Robert.**

Il va sans dire que les membres à vie ne sont pas concernés par ce rappel, bien que leurs efforts pour recruter de nouveaux membres soient toujours grandement appréciés.

*Jean-Guy Lavigne*

## Nouvelles parutions

Arnaud Bernadet, *L'utopie de l'écriture inclusive*,  
Montréal : Liber, 2026, ISBN : 978-2-89578-852-2 | e-ISBN :  
978-2-89578-853-9, 132 p.

Michel Feltin-Palas, *C'est quoi déjà le mot en français ?  
Les anglicismes et nous*. S.l. : Héliopolis, 2025. 168 p.  
ISBN : 9782379851421

« C'est quoi déjà le mot en français ? Qui ne s'est pas  
déjà posé cette question... De fait, les anglicismes

envahissent notre quotidien, nos dictionnaires, notre langue. Je n'ai pourtant rien contre l'anglais. Rien du tout. Je suis simplement un amoureux de la diversité culturelle. Or, nous sommes en train de passer d'un échange jubilatoire avec les langues du monde à la domination d'une seule d'entre elles, avec un risque réel de standardisation et d'uniformisation. Le problème n'est pas seulement linguistique. Il est aussi social et politique. Car si l'anglais est souvent considéré comme la langue de la modernité, il peut être aussi perçu comme celle de l'impérialisme et d'un capitalisme sans foi ni loi. »